à sa physionnomie quelque chose de piquant et d'original. Les traits de son visage, d'une régularité remarquable, exprimaient une certaine hardiesse qui n'avait rien de choquant et un contentement intérieur qui appelait la confiance. Il y avait de la coquetterie dans son costume, et dans toute sa personne cette aisance que donne aux hommes les plus modestes la conscience de leur supériorité. François était, en effet, supérieur à tout ce qui l'entourait, sous plusieurs rapports. Outre que la nature l'avait fait plus intelligent, il avait sur son frère l'avantage d'une certaine éducation. Le maître d'école de l'endroit ayant déclaré que le fils du père Loureau avait de grandes dispositions, sa mère fit tant qu'il fut envoyé dans un pensionnat de Grenoble, où il resta trois ans. Le goût de la liberté et des occupations champêtres ayant prévalu en lui sur le goût des lettres et des sciences. François revint commencer sous les yeux de son père son apprentissage de fermier-cultivateur. L'intelligence le servit encore merveilleusement dans cette circoustance, et sa science agricole se trouva bientôt au niveau de celle de son frère.

Le sentiment instinctif de son infériorité développa peu à peu chez l'aîné une jalousie qu'il ne savait pas dissimuler. Doué, en revanche, d'une force physique beaucoup plus grande, il cherchait toutes les occasions de s'en prévaloir et d'humilier son frère sous ce rapport. Et, en effet, dans leur position respective, la vigueur du corps était au moins équivalente à la puissance de l'intelligence, et, sous le point de vue d'utilité, Jean pouvait assurément lutter avec François. Il déployait dans le travail une patience et un courage admirables, et, en présence du danger, l'intrépidité, de la brute qu'entraîne irrésistiblement l'instinct d'une passion aveugle. Cette basse jalousie de Jean se changea avec le temps en une haine profonde qu'entretenait d'ailleurs l'imprudente prédilection de la mère pour François. Celui-ci n'enviait rien dans son frère, n'avait pour lui ni amitié ni haine, et cette indifférence dédaigneuse contribuait sans doute à augmenter les mauvaises dispositions de Jean à son regard. Le père homme froid en apparence, dur envers lui même comme envers les autres, partageait entre ses deux fils une affection raisonnée et tranquille. Marié en secondes noces à une femme vive et d'humeur un peu difficile, il employait toute son énergie à contrebalancer la partialité trop évidente dont François était l'objet.

C'était vers la fin d'une froide journée de décembre. La neige couvrait la campagne et la bise sifflait tristement. Le repas du soir étant terminé, le père Loureau et ses enfans se rangèrent comme à l'ordinaire autour du feu, examinant leurs instrumens de travail et préparant la besogne du lendemain. François cependant paraissait préoccupé, et ses yeux se portaient à chaque instant, avec une certaine impatience, sur le cadran d'une vieille horloge enfermée dans une longue caisse de bois dossée à un angle de la salle. La veillée se prolongeait, bien que depuis longtemps les quatre interlocuteurs n'échangeassent plus que quelques paroles à longs intervalles. Le silence étant parfois si profond que l'on entendait distinctement, dans les momens où le vent semblait retenir son souffle, les battemens cadencés du pendule. Enfin, l'horloge ayant sonné dix heures, Jean se leva silencieusement et son frère le suivit presque aussitôt. Marguerite, ayant couvert avec la cendre du foyer les tisons qui brûlaient encore dans l'âtre, ne tarda pas à se coucher avec son mari dans le lit à baldaquin et à rideaux de serge jaune qui faisait face à la porte d'entrée. La chambre où il se trouvait était à peu près la seule pièce habitée de toute la ferme ; un vaste dressoir en noyer, une lourde table oblongue et à tiroirs, quatre chaises en bois. l'horloge et le lit dont nous venons de parler, complétaient l'ameublement. Les murs étaient entièrement nus, et le plancher disjoint laissant à découvert, en plusieurs endroits, de notables parties du sol. A droite et à gauche se trouvaient le hangar et l'étable où l'on entrait de plain-pied par une porte basse. Tout à côté, sur la paroi intérieure du mur de la chambre, montait un petit escalier de bois conduisant au grenier, dont une partie, divisée par une mince cloison, présentait une sorte de logement réservé aux fils du fermier et orné de deux grabats. C'est là que les deux frères dormaient du plus profond sommeil en toute saison, en dépit du vent qui soufflait de toutes parts et des rats qui s'y promenaient sans façon. Une étroite fenêtre en châssis, placée immédiatement sous le toit, éclairait faiblement ce triste réduit.

Les deux frères étaient couchés depuis quelques instans. Jean, après avoir éteint la lanterne qu'il avait déposée près de sa couche, venait de s'endormir, et sa respiration bruyante troublait seul le silence qui régnait autour de lui. Les rayons de la lune pénétrant obliquement dans la chambre, éclaitaient d'un jour pâle la figure large et stupidement farouche de Jean. François, immobile et à demi soulevé sur son coude, fixait sur son frère des yeux qui ne semblaient pas disposés à se fermer, et prêtait une oreille attentive aux ronflemens sonores et prolongés qui s'échappaient de la poitrine de Jean.

A continuer.

Tribune Publique.

Au peu d'esprit que le bon homme avait.
L'esprit d'autrui par complément servait.

Mr. le Rédacteur,

Vous qui savez tout, ou peu s'en faut, pourriez-vous me dire si, par hasard Monsieur Ashton, qui fait coller dans les rues de grandes affiches sur lesquelles il invite *ses amis* Les Canadiens Français à aller acheter ses chapeaux, est bien le même qui lors des élections disait tout haut que pas un seul des Canadiens, propriétaires ou non ne devrait avoir le droit de voter en Canada ?

A cette même élection, monsieur l'éditeur, j'ai eu la tête fendue d'un coup de bâton. Peut-être que si j'allais m'adresser à Mr. Ashton, maintenant qu'il est tant l'ami des Canadiens Français, il me donnerait un beau chapeau pour cacher mes cicatrices. Croyez-vous ?

J. C.

[On nous prie de publier le document qui suit :—]

Province du Bacanada } par J. B. écuiyez Juge apaix du
District de queBec } district De queBec resi dant a

St. Jeant des chaliont conté de lo Binier a D. B. fi de M. B. il vous est en Joint et or donnée dela par dularaine de da conparoitre par devent moi mé credit le quatre demai prochint à dix heuere dumatin en ma demeure actuelle enla dite paroisse St Jeant des chaliont pour repondre alaplainte portée contrevous par P. B. sous voyer des chemins dela cansession St roc et Ste mari dant la paroisse St Jeant des chalion pour à voir négligéa dantretenir votre par de che min detrout vis avis later qu vous posédé dans la dite consession ... deprix insi que votre par deroute ... du et mo it averti pour en conséquanse vous voir condané arenBoursé au dit P. B. un Chelins quillen déBour é pour faire faire les dit ouvrage avec lamande in posée par lestatu en pareille cas e les depans et n'y manqué pas sous les peine de d oit donne sous mon seing et seau a St Jeant des chalion le 29 avril mil hu ite quar ante deux

J. B, j. p.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, JEUDI 16 JUIN, 1842

Fantaisies,

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.

Qui l'un aime l'un châtie.

LA SAINT JEAN BAPTISTE.

Vendredi de la semaine prochaine, 24 Juin, est le jour consacré au patron que les canadiens ont adopté, et cependant nous ne voyons pas qu'il soit fait aucun préparatif pour le fêter dignement et d'une manière nationale. Notre apathie pour tout ce qui pourrait tendre à réunir tous les canadiens sous une commune bannière est vraiment déplorable ; cependant nous ne désespérons pas de voir revivre cette fête que Montréal a célébrée deux fois d'une manière si brillante, lors des beaux jours de patriotisme ; cette année nous avons pu voir avec satisfaction que la société de tempérance de Montréal a obtenu de l'évêque l'autorisation de se mettre sous la protection de St. Jean Baptiste ; de sorte que l'observance de cette journée ne sera désormais plus douteuse au moins pour cette partie du pays. Il est trop tard maintenant pour monter une célébration sur un grand pied à Québec ; mais il nous semble cependant qu'avec un peu de bonne volonté on pourrait organiser un modeste banquet en famille, auquel se joindraient ceux de nos citoyens qui tiennent à voir léguer à ceux qui nous suivront quelque gage de nationalité. N'est-il pas affligeant de voir qu'en Canada les descendants de chacune des nations qui le peuplent ont tous leur fête nationale...... excepté les canadiens ! Nous le répétons il y a encore assez de tems pour faire une petite fête. A Montréal il n'a fallu qu'un ou deux jours à Mr. LudgerDuvernay, qui le premier eut l'heureuse idée de cette solennité canadienne, pour réunir autour d'une joyeuse table plus de trois cents convives ; les plus brillants d'entr'eux manqueraient aujourd'hui à l'appel mais au moins on pourrait y causer de leur mémoire et la chérir.

Si la jeunesse veut profiter de cette occasion pour se montrer encore une fois zélée nous la prions de s'empresser, car le tems est court. Ceux qui seraient disposés à célébrer la Saint Jean Baptiste par une réunion à la portée de tout le monde, sont priés de laisser leur nom à ce bureau, d'ici à Samedi prochain. Si d'ici à ce tems là le nombre en était suffisant une assemblée serait convoquée afin de nommer un comité, prendre les souscriptions et s'occuper des autres arrangemens nécessaires.

Nous donnons ci-après le relevé d'une lettre que son Excellence sir Chs. Bagot a pris la liberté de nous adresser et de celle que nous lui avons fait l'honneur de lui transmettre en réponse.

Monsieur le rédacteur du Fantasque

Avant d'exposer l'objet principal de la présente missive, permettez-moi de vous remercier du plaisir à bon marché que me procure chaque semaine la lecture de votre inestimable feuille. Je ne dirai rien des satires que vous lancez contre mon administration ; vous faites votre métier d'écrivain en me prenant pour sujet et moi je fais celui de gouverneur-diplomate en riant sous cape de la vérité sérieuse de vos plaisanteries et en continuant mon chemin comme si une mouche ne m'avait pas piqué. Quoique vous me paraissiez d'un abord un peu rude, pour ne pas dire brutal, je viens me rapprocher humblement de vous pour vous demander de m'aider de quelques lignes de votre part ; j'ose espérer que vous ne me refuserez pas car tout en servant ma cause vous ne nuirez nullement à celle du peuple dont vous prenez si galment la défense ; je ne dis rien de la votre en particulier ; vous savez fort bien qu'un service rendu à un gouverneur se paie toujours très généreusement puisque l'obligé à la faculté d'acquitter ses dettes de reconnaissance par le moyen de l'argent et des faveurs du peuple. je ne vous en dis pas davantage, car vous m'avez l'air d'en savoir là-dessus encore plus long que moi. Voici ce dont il s'agit ; rien de plus simple au monde.

Vous devez savoir que je me propose de visiter Québec vers le 25 courant ; je l'ai fait annoncer long-tems à l'avance par les feuilles qui me sont dévouées, afin que le zèle et la bonne volonté des habitans de cette aimable ville ne soient point pris au dépourvu et qu'ils puissent se préparer longuement à me rendre impromptu toutes sortes d'honneurs et d'hommages. Vous avez sans doute appris par les récits des gazettes de Montréal que j'y ai été fêté à mon arrivée de la manière la plus brillante ; tout ce qu'il y avait de bêtes et d'hommes d'origine britannique fut mis à contribution pour augmenter la pompe de mon triomphe auquel cependant il ne manquait que ce que je desirais le plus y voir : la masse de la population canadienne. C'est une faute grave que mes partisans ont commise que d'avoir pu agir de manière à éloigner les canadiens du spectacle ravissant de mon entrée dans leur ville autrefois la plus rebelle ; il me semble qu'avec un peu d'adresse on eût pu manigancer les choses de manière à faire une grande sensation en ma faveur ; mais bref, le mal est fait ; il est trop tard d'en parler à présent ; songeons à mieux combiner nos plans à l'avenir.

Vous pouvez m'aider puissamment en cela et m'obliger d'une manière toute particulière. Votre petit journal jouit chez les canadiens d'une réputation que j'envie moi-même ; d'un mot vous pourriez amener à mon entrée triomphale dans votre ville la majeure portion de ceux que je voudrais y voir ; et vous pourriez le faire sans vous compromettre puisque mes derniers actes vous donneraient pour cela un excellent prétexte. Vous pourriez leur dire que l'heure de la justice est enfin venue, que voilà les premiers d'entre les canadiens appelés aux premières places, que j'ai fait corriger en leur faveur les listes des magistats, enfin, que pour peu qu'ils voulussent faire un pas au-devant de moi, tout ce qu'ils desirent leur serait accordé. Invitez les citoyens de tous les âges, et de tous les rangs, les femmes, les enfants etc. etc. à venir me faire la bienvenue car ma plus grande ambition dans le moment actuel est de pouvoir me faire appeler le bienfaiteur et le réconciliateur des races canadiennes ; je ne vous dicte pas ce que vous devriez dire car je sais que vous pouvez lorsque cela vous plaît, tourner une phrase flatteuse tout aussi bien que les journaux qui sont payés pour ne faire absolument que cela. Je vous en supplie, faites ce que je vous demande et ma conduite future à votre égard vous montrera si je sais remplir un devoir de reconnaissance. Dans l'espoir que ma demande sera agréée, j'ai bien l'honneur de me souscrire d'avance et en attendant mieux, votre obligé serviteur

Chs. Bagot,

REPONSE.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai reçu avec surprise ou plutôt avec ébahissement, réception de votre lettre, à laquelle je vais répondre en aussi peu de mots que possible vu que je suis pressé ; c'est aujourd'hui mon jour de gazette et certainement que je n'irai pas négliger le bon peuple canadien qui m'attend, pour m'amuser à un gouverneur anglais. Je ne perdrai pas mon tems à répondre aux beaux compliments que vous me faites ; le voisinage des Etats-Unis et le commerce que nous avons avec les journaux américains nous ont fait connaître ce que c'est qu'ils appellent le *soft sauder* ; (que nous autres français-canadiens traduisons par *beurre*) nous nous en défions comme du chat qui fait patte de velours.

Monsieur Bagot vous m'avez pris pour un badaud ; je ne vous en veux pas pour cela ; vous n'êtes pas le premier ; mais par exemple je ne vous pardonnerai jamais d'en avoir